



Renault
Group

Négociation Annuelle Obligatoire 2022
Bilan politique salariale 2021

AGENDA

- Bilan des mesures 2021
 - **Rappel du contexte de l'entreprise**
 - Inflation 2020
 - Mesures décidées pour l'année 2021
 - Mesures en lien avec l'accord reconnaissance
 - Analyse pour la population APR
 - Analyse pour la population ETAM
 - Analyse pour la population CADRE
 - Synthèse des mesures 2021
 - Conclusion

Résultats financiers 2020

<i>En million d'euros</i>	2019		2020		Variation	
	S2	12m	S2	12m	S2	12m
Chiffre d'affaires Groupe	27 487	55 537	25 049	43 474	-8,9 %	-21,7 %
Marge opérationnelle Groupe	1 008	2 662	866	-337	-142	-2 999
% Chiffre d'affaires Groupe	3,7 %	4,8 %	3,5 %	-0,8 %	-0,2 pt	-5,6 pts
Autres produits et charges d'exploitation	-424	-557	-858	-1 662	-434	-1 105
Résultat d'exploitation	584	2 105	8	-1 999	-576	-4 104
Résultat financier	-258	-442	-268	-482	-10	-40
Entreprises associées	-155	-190	-253	-5 145	-98	-4 955
Impôts courants et différés	-1 200	-1 454	-147	-420	+1 053	+1 034
Résultat net	-1 029	19	-660	-8 046	+369	-8 065

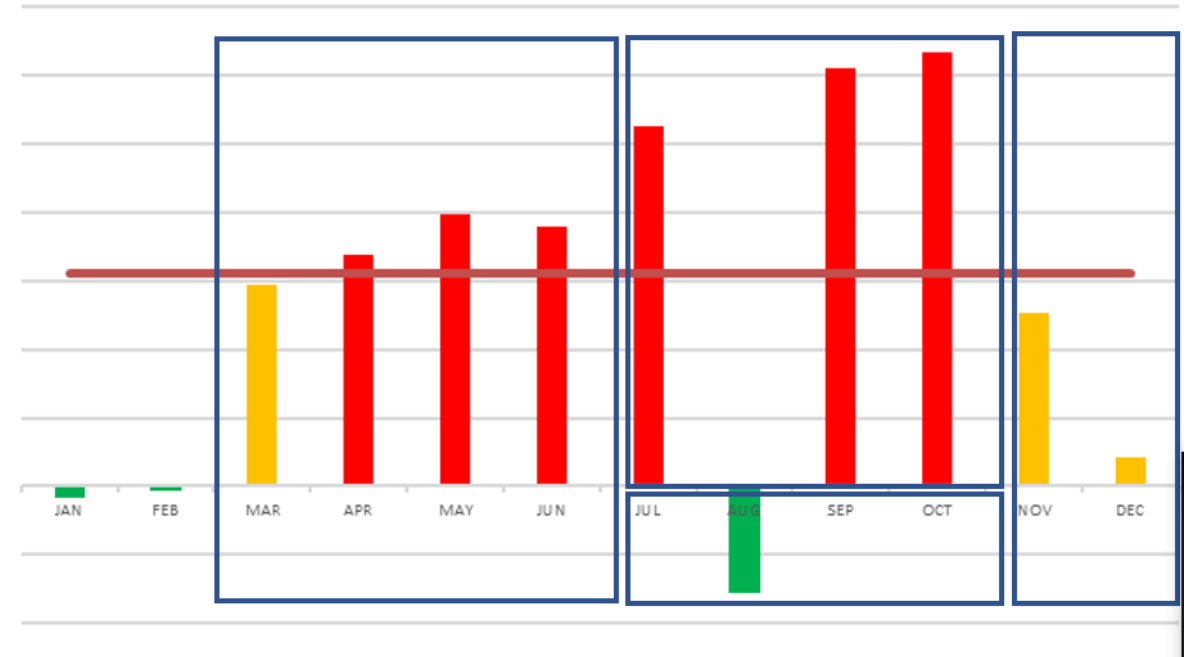
CONTEXTE ENTREPRISE EN 2021

En 2021, **la crise sanitaire** a continué d'impacter l'activité de l'entreprise générant de l'activité partielle sur l'ensemble des sites.

A cela s'est ajouté la **crise des semi-conducteurs** :

2021 :

- Janv – fev : production non impactée par la crise
- Mars : démarrage de la crise
- Avril – juin : stabilisation haute de la crise
- Juillet – octobre : intensification liée à la crise Covid en Asie du Sud Est
- Nov – dec : amélioration ponctuelle liée aux schémas organisationnels des usines mais poursuite de la crise



➔ Perte de production de ~500 000 véhicules

Synthèse système CSA

RG

Pour rappel, l'accord CSA 2 du 27 janvier 2021 a permis, via le dialogue social, de mettre en place un système de maintien de la rémunération à 100%, protégeant ainsi l'ensemble des salariés concernés pendant toute la période d'APLD, quel que soit leur statut, dans un contexte sanitaire et économique complexe

→ **système renforcé**, via la ccl d'un avenant en date du 20 octobre 2021, afin de **permettre la mobilisation des fonds de chômage existants**, toujours dans l'objectif de maintenir à 100% la rémunération des salariés en APLD

Focus sur l'APLD des sites Rsas en 2021 :

Sites indus Renault s.a.s.	Nbre heures APLD sur 10 mois (mars - <u>déc 21</u>)	Nbre salariés en APLD sur 10 mois (mars - <u>déc 21</u>) (moyenne)
Cléon	624.860	2 109
Douai	932.522	1 835
Flins	544.652	1 265
Le Mans	287.303	1 086
Sandouville (9 mois)	501.388	1 152
TOTAL sites indus RSAS	2.890.725	7 446
Sites EIF Renault s.a.s.	Nbre heures APLD sur 7 mois (mars - août 21)	Nbre salariés en APLD sur 7 mois (mars - août 21) (moyenne)
Siège	362.385	3 275
Technocentre	1.547.791	11 249
VSF	100.534	822
Lardy	158.519	1 352
TOTAL sites EIF RSAS	2.169.229	16 698

TAUX MOYEN D'APLD SUR 2021

Sites	Taux moyen mensuel d'APLD par mois											Taux moyen mensuel d'APLD/ site (sur 10 mois)
	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	<u>Oct</u>	<u>Nov</u>	Déc	
Cléon		15%	18%	12%	26%	20%	7%	19%	20%	21%	21%	20%
Douai		18%	29%	37%	64%	27%	10%	28%	30%	25%	39%	34%
Flins	NC	50%	47%	26%	10%	3%	4%	39%	9%	5%	17%	28%
Le Mans		21%	15%	20%	17%	17%	0	12%	20%	6%	23%	17%
Sandouville		7%	27%	8%	9%	25%	21%	67%	64%	35%	-	32% (9 mois)
												Tx moyen mens global : 26%
Siège	7%	11%	21%	18%	24%	4%	4%	NC				10%
TCR	7%	17%	28%	23%	25%	5%	5%	NC				13%
VSF	6%	18%	22%	17%	26%	7%	5%	NC				12%
Lardy	6%	18%	22%	18%	19%	5%	5%	NC				11%
												Tx moyen mens global : 12%

➔ Maintien de la rémunération des salariés de Renault, maintien des droits à congés et maintien de l'intéressement

INTÉRESSEMENT ÉTABLISSEMENTS ET FINANCIER

- Au titre de l'année 2021, des niveaux d'intéressement établissement préservé et de bon niveau:
 - Alors que les sites ont été impactés par de l'activité partielle en 2021.
 - La moyenne pondérée des effectifs s'élève à 1 184 € soit au global 8% plus rémunérateur que l'année précédente.
- Les salariés percevront également de l'intéressement Groupe au titre de la norme CAFE:

Résultats commerciaux annoncés le 17 janvier ont confirmé l'atteinte des objectifs de l'entreprise en terme de Norme CAFE

200€ + 40€ par tranche de 100€ de salaire mensuel brut moyen Intéressement.



Commission intéressement qui devrait se tenir le 18 février

Entre 0 et 300€ + MOP 2021
En fct de Taux de MOP: XX€
par tranche de 100€ de salaire mensuel brut moyen Intéressement



EN 2021, UNE POLITIQUE GLOBALE DE RÉMUNÉRATION AUTOUR DE 4 PILIERS:

- Assurant la protection des rémunérations contre les effets du chômage
- Respectant les engagements pris au titre des accords collectifs
- Maintenant la reconnaissance de la performance collective

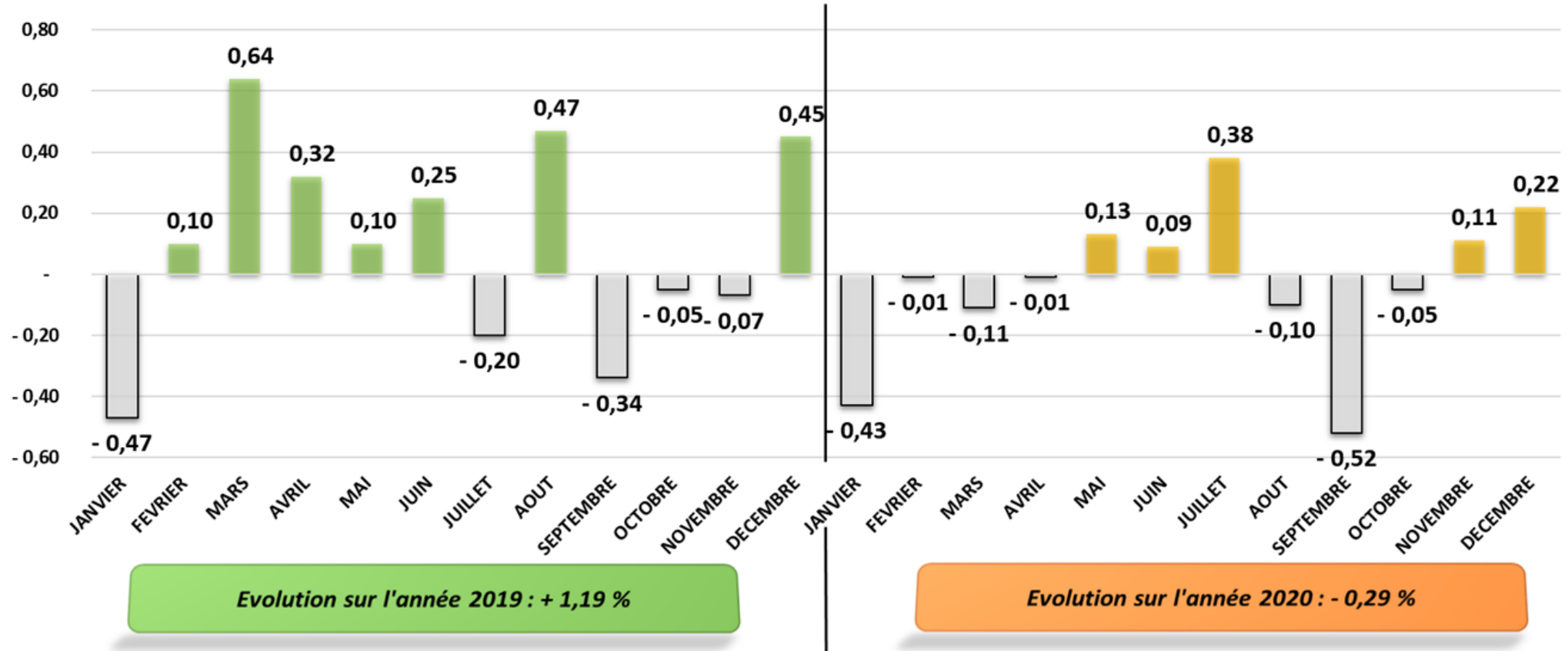
NAO	Reconnaître la performance individuelle Respecter les accords dont l'accord reconnaissance
Intéressement Groupe	Reconnaître la performance collective du Groupe
Intéressement établissement	Reconnaître la performance collective des établissements
CSA	Maintenir les rémunérations des salariés Renault pendant les périodes d'activité partielle

AGENDA

- Bilan des mesures 2021
 - Rappel du contexte de l'entreprise
 - **Inflation 2020**
 - Mesures décidées pour l'année 2021
 - Mesures en lien avec l'accord reconnaissance
 - Analyse pour la population APR
 - Analyse pour la population ETAM
 - Analyse pour la population CADRE
 - Synthèse des mesures 2021
 - Conclusion

EVOLUTION DE L'INFLATION

Evolution mensuelle de l'inflation 2019 & 2020
(Source INSEE - Indexes des prix à la consommation - Ensemble des ménages - Hors tabac)



AGENDA

- Bilan des mesures 2021
 - Rappel du contexte de l'entreprise
 - Inflation 2020
 - **Mesures décidées pour l'année 2021**
 - Mesures en lien avec l'accord reconnaissance
 - Analyse pour la population APR
 - Analyse pour la population ETAM
 - Analyse pour la population CADRE
 - Synthèse des mesures 2021
 - Conclusion

SYNTHÈSE DES MESURES SALARIALES 2021

APR

ETAM

CADRE

Mesures liées à l'ancienneté

Dispositifs spécifiques & réglementaires

Mesures Individuelles y compris Accord Reconnaissance

Attention particulière dans le cadre de l'égalité H/F sur la rémunération

TAUX DE COUVERTURE DE **55%**

Ces mesures représentent une enveloppe de **0,3%**

Abondement au PERECO jusqu'à 300€ pour des versements volontaires

AGENDA

- Bilan des mesures 2021
 - Rappel du contexte de l'entreprise
 - Inflation 2020
 - Mesures décidées pour l'année 2021
 - **Mesures en lien avec l'accord reconnaissance**
 - Analyse pour la population APR
 - Analyse pour la population ETAM
 - Analyse pour la population CADRE
 - Synthèse des mesures 2021
 - Conclusion

ACCORD RECONNAISSANCE

F100 & F611

- Parcours Accélérés futur CU F611
 - Promotion APR OPS P2 vers P3
 - Promotion APR K215 au statut ETAM K260
 - Promotion ETAM K260 au K285
- UEM 1 et UEM 2

Passage
CADRE

- Promotions au statut CADRE
 - PRRE: 4%
 - PCCC: 5% // 6% (mention spéciale Jury)
 - PSD: 12%
 - CA L3A (2^{ème} année): 5%
- Primes de 1 000 € pour PCCC et PSD

MESURES REALISEES AU TITRE DE 2021

FILIÈRES 100 ET 611

- ❖ **Unité d'Expérience Métier:**
 - 9 UEM1 (40€) soit 4% des éligibles
 - 22 UEM 2 (25€) soit 8% des éligibles
- ❖ **Parcours accélérés CU P2 vers P3:**
 - 17 salariés promus
- ❖ **Parcours accélérés CU K215 au K260 F611:**
 - 27 salariés promus via la filière
- ❖ **Parcours accélérés CU promotions K260 au K285:**
 - 55 salariés promus via la filière

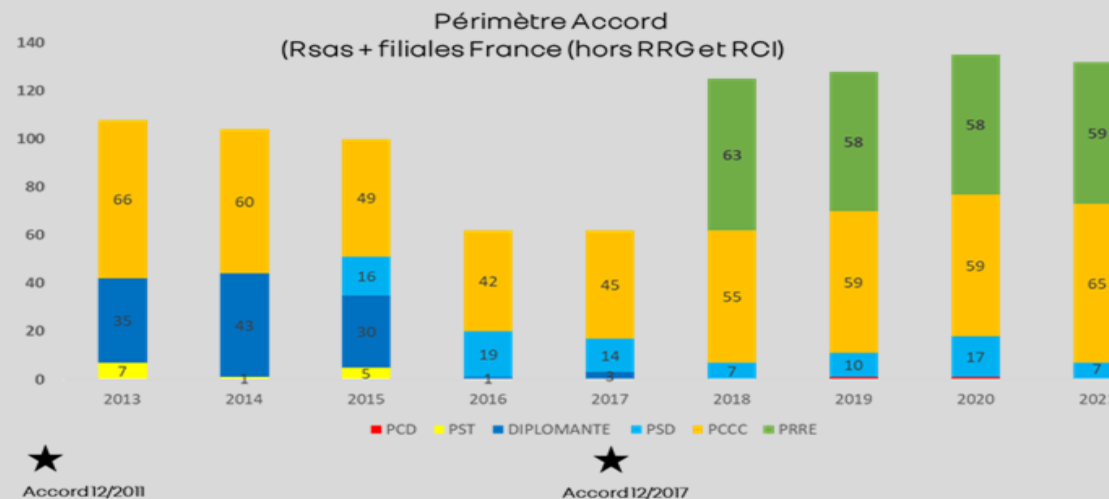
PROMOTIONS AU STATUT CADRE

131 promus dont 126 RSAS en 2021 :

- ❖ Promotion au titre de la **Reconnaissance des Responsabilités Exercées (PRRE)** : 59 dont **56 RSAS**
- ❖ Promotion **Cadre Cours de Carrière (PCCC)** : 65 dont **63 RSAS**
- ❖ Promotion **Supérieure Diplômante (PSD)** : 7 RSAS

Périmètre concerné :

- ❖ 11 établissements RSAS
- ❖ 4 filiales non RSAS : Alpine SC, MCA, SOVAB, SODICAM2



AGENDA

- Bilan des mesures 2021
 - Rappel du contexte de l'entreprise
 - Inflation 2020
 - Mesures décidées pour l'année 2021
 - Mesures en lien avec l'accord reconnaissance
 - **Analyse pour la population APR**
 - Analyse pour la population ETAM
 - Analyse pour la population CADRE
 - Synthèse des mesures 2021
 - Conclusion

MESURES DÉCIDÉES POUR L'ANNÉE 2021 - APR

APR : les mesures individuelles
de RENAULT s.a.s. en 2021

<i>Effectifs inscrits au bilan social 2020 hors DA/DACS et hors CDD</i>	Effectifs		
	Hommes	Femmes	Total
* Promotions au statut ETAM	72	12	84
* Promotions (parcours CU P2 vers P3))	16	1	17
* Unité d'Expérience Métier	26	5	31
<i>UEM1</i>	9	0	9
<i>UEM2</i>	17	5	22
* compléments de carrière	585	137	722
<i>dont Complément de carrière à 15€</i>	351	102	453
<i>dont Complément de carrière à 20€</i>	157	23	180
<i>dont Complément de carrière à 25€</i>	77	12	89
Nombre de mesures salariales (décisions managériale) accordées	699	155	854
Nombre de collaborateurs ayant bénéficié de l'ancienneté	2818	711	3529
Nombre de mesures (dont ancienneté)	3517	866	4383
Bénéficiaires d'une mesure salariale (promo, rev, anc)	3213	772	3985

Primes des futurs CU et des remplaçants temporaires CUET	142	13	155
--	-----	----	-----

MESURES DÉCIDÉES POUR L'ANNÉE 2021 – APR (PROMOTIONS)

APR

RENAULT s.a.s
PROMOTIONS des APR en 2021

Effectifs inscrits au bilan social 2020 hors DA/DACS et hors CDD

APR promus	Hommes	Femmes	Total	% hommes promus	% femmes promues	% APR promus
	88	13	101	1,4%	1,1%	1,3%

En 2021 :

- des promotions P2 vers P3 (17 parcours CU)
- des promotions APR vers ETAM (84)

ÉVOLUTION DE LA RÉMUNÉRATION BRUTE ANNUELLE DE RÉFÉRENCE* - APR

2020 REMUNERATION BRUTE ANNUELLE DE REFERENCE SANS DA/DACS, RCC CM (hors Intéressement, Primes exceptionnelles)

	Coefficient	Effectif	Décile (1)	Médiane	Moyenne	Décile (9)
A.P.R.	170	200	21 350 €	22 011 €	21 997 €	22 217 €
	175	409	22 351 €	22 628 €	22 701 €	23 204 €
	180	668	22 789 €	23 462 €	23 453 €	23 950 €
	185	3319	24 097 €	27 991 €	27 582 €	30 225 €
	190	65	ns	ns	ns	ns
	195	2129	26 267 €	29 869 €	29 869 €	32 513 €
	200	0	ns	ns	ns	ns
	215	927	30 140 €	32 141 €	32 321 €	35 089 €

2021 REMUNERATION BRUTE ANNUELLE DE REFERENCE SANS DA/DACS, RCC CM (hors Intéressement, Primes exceptionnelles)

	Coefficient	Effectif	Décile (1)	Médiane	Moyenne	Décile (9)
A.P.R.	170	191	ns	ns	ns	ns
	175	398	22 608 €	23 036 €	23 034 €	23 337 €
	180	637	23 201 €	23 601 €	23 662 €	24 089 €
	185	3307	24 403 €	28 083 €	27 706 €	30 236 €
	190	67	ns	ns	ns	ns
	195	2172	26 650 €	30 089 €	30 016 €	32 528 €
	200	1	ns	ns	ns	ns
	215	976	30 184 €	32 267 €	32 373 €	34 818 €

90 % sont supérieurs au décile 1
50 % sont supérieurs à la médiane
10 % sont supérieurs au décile 9

*La rémunération brute annuelle de référence (ancien nom RATTPR : Rémunération Annuelle Théorique Temps Plein de Référence) est la reconstitution de la rémunération annuelle sur la base d'un horaire 35h temps plein en « horaire normal », elle comprend l'ensemble des éléments de rémunération permanents que le collaborateur conservera quelle que soit la nature du poste occupé.

ÉVOLUTION DE LA RÉMUNÉRATION BRUTE ANNUELLE DE RÉFÉRENCE* - APR (H/F)

Rémunération Brute Annuelle de Référence moyenne des APR* par coefficient et sexe en décembre 2021 SANS DA, RCC CM

	Ancienneté H	Ancienneté F	Rémunération moyenne H	Rémunération moyenne F
170	2,6	2,2	22 544	22 492
175	3,1	3,4	23 053	22 981
180	4,3	4,4	23 685	23 614
185	17,0	14,9	27 830	27 180
195	20,9	18,3	30 056	29 571
215	22,8	22,2	32 380	32 001

*La rémunération brute annuelle de référence (ancien nom RATTPR : Rémunération Annuelle Théorique Temps Plein de Référence) est la reconstitution de la rémunération annuelle sur la base d'un horaire 35h temps plein en « horaire normal », elle comprend l'ensemble des éléments de rémunération permanents que le collaborateur conservera quelle que soit la nature du poste occupé.

AGENDA

- Bilan des mesures 2021
 - Rappel du contexte de l'entreprise
 - Inflation 2020
 - Mesures décidées pour l'année 2021
 - Mesures en lien avec l'accord reconnaissance
 - Analyse pour la population APR
 - **Analyse pour la population ETAM**
 - Analyse pour la population CADRE
 - Synthèse des mesures 2021
 - Conclusion

MESURES DÉCIDÉES POUR L'ANNÉE 2021 – ETAM

ETAM : les mesures individuelles de RENAULT s.a.s. en 2021

<i>Effectifs inscrits au bilan social 2020 hors DA/DACS et hors CDD</i>	Effectifs		
	Hommes	Femmes	Total
* Promotions au statut CADRE	115	26	141
* Promotions	104	16	120
* Révisions	42	24	66
* Primes de performance individuelle	3292	667	3959
<i>dont Prime à 400 €</i>	661	146	807
<i>dont Prime à 700 €</i>	1844	363	2207
<i>dont Prime à 1000 €</i>	787	158	945
Nombre de mesures salariales (décisions managériale) accordées	3553	733	4286
Nombre de collaborateurs ayant bénéficié de l'ancienneté	2119	467	2586
Nombre de mesures (dont ancienneté)	5672	1200	6872
Bénéficiaires d'au moins une mesure suite décision managériale	3366	693	4059
Bénéficiaires d'une mesure salariale (promo, rev, anc)	4260	895	5155

Primes d'encadrement	206	8	214
----------------------	-----	---	-----

MESURES DÉCIDÉES POUR L'ANNÉE 2021 – ETAM (PROMOTIONS)

RENAULT s.a.s
PROMOTIONS des ETAM en 2021

% des effectifs inscrits au bilan social 2020 hors DA/DACS et hors CDD

ETAM promus	Hommes	Femmes	Total	% hommes promus	% femmes promues	% ETAM promus
	104	16	120	1,6%	1,2%	1,5%

au coef 225	1	3	4
au coef 260	4	1	5
au coef 285	50	6	56
au coef 305	1	0	1
au coef 335	3	1	4
au coef 400	45	5	50
	104	16	120

ÉVOLUTION DE LA RÉMUNÉRATION BRUTE ANNUELLE DE RÉFÉRENCE* ETAM

2020 REMUNERATION BRUTE ANNUELLE DE REFERENCE SANS DA/DACS, RCC CM

(hors Intéressement, Primes exceptionnelles)

Coefficient	Effectif	Décile (1)	Médiane	Moyenne	Décile (9)
190	11	ns	ns	ns	ns
195	22	ns	ns	ns	ns
200	47	ns	ns	ns	ns
210	9	ns	ns	ns	ns
220	50	ns	ns	ns	ns
225	213	29 798 €	31 954 €	32 345 €	35 781 €
230	0	ns	ns	ns	ns
240	486	30 965 €	32 855 €	33 174 €	36 267 €
250	2	ns	ns	ns	ns
255	0	ns	ns	ns	ns
260	635	32 721 €	34 989 €	35 269 €	38 532 €
270	0	ns	ns	ns	ns
285	1268	31 609 €	35 480 €	35 567 €	39 622 €
300	11	ns	ns	ns	ns
305	1720	37 690 €	39 799 €	40 098 €	43 125 €
335	1967	41 303 €	44 186 €	44 277 €	47 763 €
365	956	46 060 €	49 334 €	49 450 €	53 387 €
400	192	ns	ns	ns	ns

2021 REMUNERATION BRUTE ANNUELLE DE REFERENCE SANS DA/DACS, RCC CM

(hors Intéressement, Primes exceptionnelles)

Coefficient	Effectif	Décile (1)	Médiane	Moyenne	Décile (9)
190	13	ns	ns	ns	ns
195	0	ns	ns	ns	ns
200	50	ns	ns	ns	ns
210	9	ns	ns	ns	ns
220	48	ns	ns	ns	ns
225	255	29 670 €	32 058 €	32 250 €	34 979 €
230	0	ns	ns	ns	ns
240	500	31 002 €	33 006 €	33 254 €	36 113 €
250	2	ns	ns	ns	ns
255	0	ns	ns	ns	ns
260	639	33 104 €	35 373 €	35 552 €	38 637 €
270	0	ns	ns	ns	ns
285	1297	32 047 €	35 597 €	35 738 €	39 625 €
300	11	ns	ns	ns	ns
305	1721	37 829 €	39 962 €	40 231 €	43 201 €
335	2033	41 525 €	44 351 €	44 590 €	47 890 €
365	931	46 069 €	49 342 €	49 604 €	53 570 €
400	240	49 778 €	53 790 €	54 436 €	59 366 €

90 % sont supérieurs au décile 1
 50 % sont supérieurs à la médiane
 10 % sont supérieurs au décile 9

*La rémunération brute annuelle de référence (ancien nom RATTPR : Rémunération Annuelle Théorique Temps Plein de Référence) est la reconstitution de la rémunération annuelle sur la base d'un horaire 35h temps plein en « horaire normal », elle comprend l'ensemble des éléments de rémunération permanents que le collaborateur conservera quelle que soit la nature du poste occupé.

ÉVOLUTION DE LA RÉMUNÉRATION BRUTE ANNUELLE DE RÉFÉRENCE* ETAM (H/F)

Rémunération Brute Annuelle de Référence moyenne des ETAM par coefficient et sexe en décembre 2021 SANS DA, RCC CM

	Ancienneté H	Ancienneté F	Moyenne forfait H	Moyenne forfait F
225	22,3	18,7	32 551	30 845
240	20,7	19,5	33 325	32 337
260	23,6	25,9	35 634	34 486
285	16,7	15,4	35 705	35 959
305	19,6	17,4	40 215	40 306
335	22,7	21,2	44 515	44 886
365	28,2	24,6	49 605	49 598
400	30,1	28,8	54 105	56 044

*La rémunération brute annuelle de référence (ancien nom RATTPR : Rémunération Annuelle Théorique Temps Plein de Référence) est la reconstitution de la rémunération annuelle sur la base d'un horaire 35h temps plein en « horaire normal », elle comprend l'ensemble des éléments de rémunération permanents que le collaborateur conservera quelle que soit la nature du poste occupé.

AGENDA

- Bilan des mesures 2021
 - Rappel du contexte de l'entreprise
 - Inflation 2020
 - Mesures décidées pour l'année 2021
 - Mesures en lien avec l'accord reconnaissance
 - Analyse pour la population APR
 - Analyse pour la population ETAM
 - **Analyse pour la population CADRE**
 - Synthèse des mesures 2021
 - Conclusion

EVOLUTION DU FORFAIT – CADRE

Forfait des Cadres CDI RENAULT s.a.s. Situation décembre 2020 SANS DA

Coefficient	Effectif	Décile (1)	Médiane	Moyenne	Décile (9)
I	191	36 966	39 000	39 653	44 000
II	3 131	40 038	46 221	46 849	54 108
IIIA	3 321	53 821	60 776	61 376	69 529
IIIB	3 597	66 433	77 551	79 384	95 016
IIIC	717	102 245	120 830	127 129	164 593

Forfait des Cadres CDI RENAULT s.a.s. Situation décembre 2021 SANS DA

Coefficient	Effectif	Décile (1)	Médiane	Moyenne	Décile (9)
I	94	38 000	40 000	40 192	44 000
II	2 868	40 400	46 524	47 115	54 419
IIIA	2 943	53 836	60 802	61 505	69 735
IIIB	3 114	66 441	77 449	79 231	94 204
IIIC	644	99 996	118 545	125 249	164 880

90 % sont supérieurs au décile 1
50 % sont supérieurs à la médiane
10 % sont supérieurs au décile 9

CHANGEMENTS POSITIONS UIMM – CADRE

Promotion entre le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021

	H	F	Total
I	-	-	-
II	166	58	224
III A	12	19	31
III B	10	12	22
III C	39	19	58
Total	227	108	335
	% de l'effectifs inscrits au bilan social 2020 hors DA et CDD		
	2,7%	3,7%	3,0%

EVOLUTION DU FORFAIT – CADRE (H/F)

**Forfait moyen des cadres par position et sexe en décembre 2021
SANS DA**

	Ancienneté H	Ancienneté F	Moyenne forfait H	Moyenne forfait F
I	2,1	1,4	40 327	39 820
II	9,5	7,9	47 236	46 839
IIIA	18,1	16,5	61 537	61 420
IIIB	22,9	20,9	79 374	78 756
IIIC	26,8	24,8	126 083	121 682

AGENDA

- Bilan des mesures 2021
 - Rappel du contexte de l'entreprise
 - Inflation 2020
 - Mesures décidées pour l'année 2021
 - Mesures en lien avec l'accord reconnaissance
 - Analyse pour la population APR
 - Analyse pour la population ETAM
 - Analyse pour la population CADRE
 - **Synthèse des mesures 2021**
 - Conclusion

SYNTHÈSE DES MESURES 2021 – TOUS STATUTS

APR / ETAM / CADRE

**Bénéficiaires d'une mesure salariale
en 2021 (y/c ancienneté)**

**Bénéficiaires d'une augmentation
en 2021 (y/c ancienneté)**

	APR / ETAM			CADRE		
	H	F	Total	H	F	Total
Effectif bénéficiaire	7 473	1 667	9 140	1 010	779	1 789
% de l'effectif*	57%	66%	59%	12%	26%	16%

* effectifs inscrits au bilan social 2020 hors DA et CDD

ABONDEMENT PERECO RENAULT (RAPPEL)

Mise en place d'un abondement annuel **maximum de 300 € bruts** sur les versements volontaires (hors intéressement, participation ou transfert de jour CT/CTI) effectués dans le PERECO à compter du 1^{er} juillet 2021.

Distribution de l'abondement :

Versement Volontaire	100 €	300 €	500 €	1 000 €
Abondement dégressif 100% jusqu'à 100 € 50% jusqu'au plafond de 300 €	100 €	200 €	300 €	300 €

Synthèse Abondements versés en 2021

	Versements Volontaires déductibles	Versements Volontaires Non déductibles	CET	Abondement (CET + VV)
Total des Versements	3 046 138 €	826 475 €	3 708 537 €	1 596 539 €
Nb de versements	973	667	2 440	N/A
Moyenne	3 130,66 €	1 239,09€	1 519,90 €	559,99 €

← En 2021, augmentation de + de 19% du nbr de transferts de jours CET dans le PERECO

STATUTS	Nombre d'abondements Versement Volontaires	En %	Nombre de versements via CET	EN %
APR	45	3,2%	197	8,08%
ETAM	336	23,6 %	752	30,82%
CADRE	1032	72,5%	1490	61,10 %

← 86% des versements volontaires ont donné lieu à un abondement de 256€ en moyenne. Ceux n'ayant pas perçu l'abondement ont atteint le plafond ou ne font plus partie des effectifs

FOCUS SUR LE NOMBRE DE JOURS TRANSFERES RSAS

10 jours	60,0%
de 5 à 9,5 jours	24,7%
de 0,5 à 4,5 jours	15,3%

← Plus de 15 000 jours ont été transférés en 2021. Cela a généré un abondement Renault de 504€ en moyenne.

05. MESURES SALARIALES

CALENDRIER DES RESSOURCES 2021

Janvier :	Versement de 50% des primes encadrement de 2020	
Mars :	Intéressement financier (exercice 2020) 200 € uniformes + 50 € pour 100 € de rémunération moyenne mensuelle brut intéressement	
Avril :	Pour les APR	Parcours d'accompagnement individuel Compléments de carrière et Unité d'Expérience Métier
	Pour les ETAM :	Parcours d'accompagnement individuel Primes de performance individuelle de 1 000 €, 700 € ou 400 €
	Pour les Cadres :	Parcours d'accompagnement individuel Versement de 50% de la Part Variable de la rémunération
Juin :	Allocation de vacances APR et ETAM - montant uniforme de 280,06 € - montant hiérarchisé de 224,01 € au coefficient 100 Non affecté par le chômage partiel	
Juillet :	Versement de 50% des primes encadrement de 2021	
	Pour les APR :	Parcours d'accompagnement individuel Compléments de carrière et Unité d'Expérience Métier
Octobre :	Pour les APR :	Parcours d'accompagnement individuel Compléments de carrière et Unité d'Expérience Métier
	Pour les Cadres :	Versement de 50% de la Part Variable de la rémunération
Novembre :	Allocation de fin d'année APR et ETAM - montant hiérarchisé de 302,67 € au coefficient 100 Non affecté par le chômage partiel	
Décembre :	Pour les APR :	Parcours d'accompagnement individuel Compléments de carrière et Unité d'Expérience Métier
A date anniversaire :	Pour les APR, ETAM et Cadres : ancienneté	
Avril à décembre :	Pour les APR , promotions ETAM ; Pour les ETAM , promotions Cadre	

AGENDA

- Bilan des mesures 2021
 - Rappel du contexte de l'entreprise
 - Inflation 2020
 - Mesures décidées pour l'année 2021
 - Mesures en lien avec l'accord reconnaissance
 - Analyse pour la population APR
 - Analyse pour la population ETAM
 - Analyse pour la population CADRE
 - Synthèse des mesures 2021
 - **Conclusion**

LA POLITIQUE DE REMUNERATION DE RENAULT GROUP EN FRANCE NE SE LIMITE PAS AUX NAO

2021, de crise sanitaire & semi conducteurs

- ➔ Le groupe a perdu 500 000 véhicules
- ➔ Les usines française ont connu un chômage partiel massif
- ➔ L'Île de France a également chômé de manière importante



MALGRE CE CONTEXTE RENAULT A PROTEGE SES SALARIES ET TENU SES ENGAGEMENTS

- Aucune perte de rémunération, maintien des salaires à 100%
- Maintien des engagements des accords Reconnaissance et passage cadre
- Des intéressements locaux au meilleur niveau et >1 000€ + intéressement Gpe à venir

2022, la crise des semi conducteurs continue

- ➔ l'activité industrielle et commerciale est encore impactée
- ➔ Le chômage partiel continue dans les usines



LA PROTECTION COLLECTIVE DES SALARIES RESTE UN ENJEUX IMMEDIAT

- L'accord CSA qui protège des effets du chômage arrive a terme fin février 2022
- Sans action, pertes de rémunération en cas de chômage des mars 2022

EN 2022, CONTINUITÉ D'UNE POLITIQUE GLOBALE DE RÉMUNÉRATION AUTOUR DE 4 PILIERS

NAO	Reconnaître la performance individuelle Respecter les accords dont l'accord reconnaissance
Intéressement Groupe	Reconnaître la performance collective du Groupe
Intéressement établissement	Reconnaître la performance collective des établissements
CSA	Maintenir les rémunérations des salariés Renault pendant les périodes d'activité partielle

PROCHAINES ÉTAPES

10 février

Ouverture
négociation
CSA

10 février

Commission
reconnaissance

18 février

Intéressement
Groupe

21 février

Négociation #2
NAO

Mars

Ouverture
Négociation
intéressement
Groupe

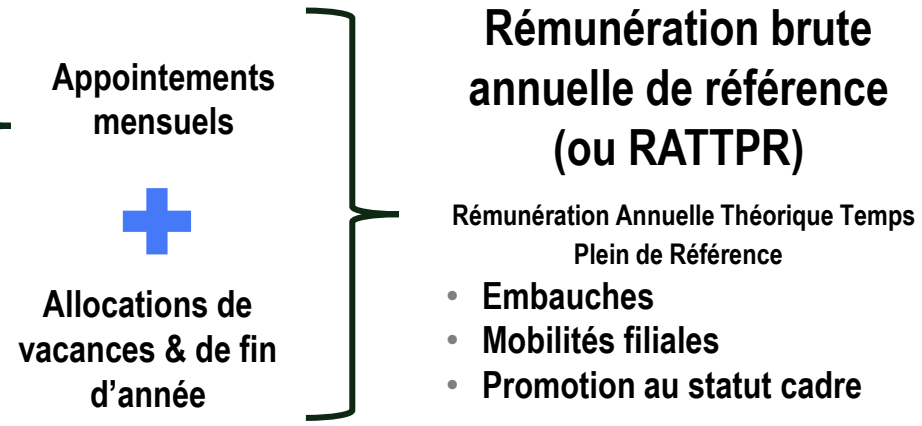


Merci

SYNTHÈSE DES DIFFÉRENTS ELEMENTS DE RÉMUNÉRATION

Eléments individuels de rémunération

- **La rémunération mensuelle brute**
Base 35H* montant défini en lien avec le **coefficient / blocs***
Éléments liés aux accords de l'entreprise (**CC / UEM***)
Prime d'ancienneté
- **Les allocations** (juin et novembre)



- **Prime de performance individuelle***
- **Prime encadrement***
(Filière 611_ managers en exploitation industrielle et logistique)

Eléments collectifs de rémunération

- Intéressement aux résultats financiers
- Intéressement à la performance de l'établissement

*** Éléments sur lesquels s'appliquent les décisions managériales**